

30 jours pour sauver l'Orchestre Lyrique de Région Avignon Provence O.L.R.A.P.

L'Orchestre d'Avignon a été placé en procédure de sauvegarde le 1er Mai 2008, date à laquelle a commencé une période d'observation de 6 mois.

L'Administrateur Judiciaire qui a expertisé la gestion a mis en évidence que les **subventions versées** par nos 4 tutelles (Ville d'Avignon, Ministère de la Culture, Département de Vaucluse, et Région P.A.C.A.) sont **insuffisantes** pour assurer la poursuite de l'activité de l'OLRAP dans des conditions normales.

Si nos tutelles ne prennent pas la décision d'augmenter leur participation, comme l'exige le plan de restructuration, le TGI (Tribunal de Grande Instance) placera l'Orchestre en **liquidation judiciaire** le 28 Octobre prochain. **L'ensemble des salariés : musiciens, personnel technique et administratif serait licencié dans la quinzaine qui suit.**

A l'heure où Marseille vient d'être choisie comme Capitale Européenne de la Culture en 2013, **Avignon**, qui l'a été en 2000, centre incontournable de la Culture, **va-t-elle perdre son Orchestre Régional ?**

Grand Concert de soutien jeudi 16 octobre !

Contact : Association Défense et Rayonnement de l'Orchestre d'Avignon chez M. Attia, 1 chemin du Mourion 30400 Villeneuve les Avignon tél 04.90.25.3000 – email : defenserayonnement.olrap@voila.fr Signez la pétition en ligne: mesopinions.com (art et culture-il faut sauver l'Olrapp) <http://sauvonslolrap.canalblog.com>

Ne pas jeter sur la voie publique

30 jours pour sauver l'Orchestre Lyrique de Région Avignon Provence O.L.R.A.P.

L'Orchestre d'Avignon a été placé en procédure de sauvegarde le 1er Mai 2008, date à laquelle a commencé une période d'observation de 6 mois.

L'Administrateur Judiciaire qui a expertisé la gestion a mis en évidence que les **subventions versées** par nos 4 tutelles (Ville d'Avignon, Ministère de la Culture, Département de Vaucluse, et Région P.A.C.A.) sont **insuffisantes** pour assurer la poursuite de l'activité de l'OLRAP dans des conditions normales.

Si nos tutelles ne prennent pas la décision d'augmenter leur participation, comme l'exige le plan de restructuration, le TGI (Tribunal de Grande Instance) placera l'Orchestre en **liquidation judiciaire** le 28 Octobre prochain. **L'ensemble des salariés : musiciens, personnel technique et administratif serait licencié dans la quinzaine qui suit.**

A l'heure où Marseille vient d'être choisie comme Capitale Européenne de la Culture en 2013, **Avignon**, qui l'a été en 2000, centre incontournable de la Culture, **va-t-elle perdre son Orchestre Régional ?**

Grand Concert de soutien jeudi 16 octobre !

Contact : Association Défense et Rayonnement de l'Orchestre d'Avignon chez M. Attia, 1 chemin du Mourion 30400 Villeneuve les Avignon tél 04.90.25.3000 – email : defenserayonnement.olrap@voila.fr Signez la pétition en ligne: mesopinions.com (art et culture-il faut sauver l'Olrapp) <http://sauvonslolrap.canalblog.com>

Ne pas jeter sur la voie publique